

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/03/2026 - 6119 - 2014 B 02052 - 802 885 483 - A P C

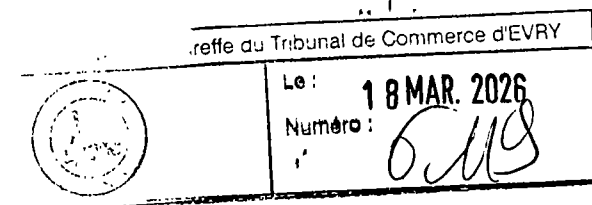
SARL : AFONSO PLOMBERIE CHAUFFAGE (APC)

Société à responsabilité limitée

Au capital de **2 500 euros**

Siège social : **9, rue de l'égalité – 91150 ETAMPES**

RCS Evry n° **802885483**



Assemblée générale du 30 juin 2025

A 9, rue de l'égalité 91150 ETAMPES

Le 30 juin 2025

A 10 heures

Les associés se sont réunis sur convocation régulière de la gérance par lettre remise en main propre le 13 juin 2025.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les associés présents.

Sont présent ou représentés :

1° **Mr AFONSO David** détenant 2000 parts sociales

2° **Mme AFONSO Sophie** détenant 500 parts sociales

Les associés présents ou représentés disposent ensemble de 2500 parts sur les 2500 parts formant le capital de la société.

Monsieur **AFONSO David** préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose et met à la disposition des associés les documents suivants :

- Les copies des convocations des associés et les accusés de réception ;
- Le rapport de gestion de la gérance et le rapport spécial ;
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que tous les documents prévus par réglementation et les statuts ont bien été adressés aux associés avec la convocation.

Ils ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;

Le président donne lecture aux associés du rapport de gestion et du rapport spécial.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par un bénéfice de **12 045,54 euros**.

En conséquence elle donne quitus à la gérance pour sa gestion lors du dit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à **12 092,96 euros**, sont affectés au compte « autres réserves » le portant à **174 722,48 euros**.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice n-1 : **71 430,00 euros**
- Exercice n-2 : Néant
- Exercice n-3 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, les associés présents et les mandataires des associés représentés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 20 des statuts, par les associés pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en 2 originaux,

À Etampes

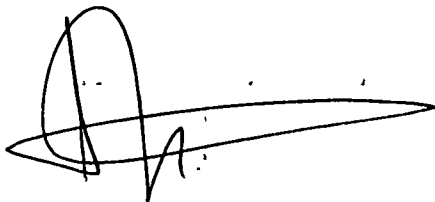
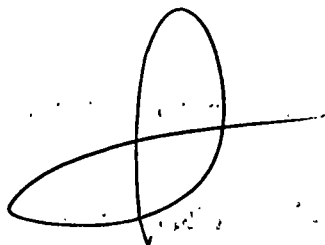
Le 30 juin 2025

SIGNATURE DES ASSOCIÉS

Fait à Etampes

Le 30 juin 2025

Signatures

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop on the left and a long, horizontal stroke extending to the right.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, vertical oval shape with a horizontal stroke crossing it in the middle.

APC (SIREN. 802885483) — 17/04/2025 COGLOG Liasses 25.02

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				(2025) N° 2065	
Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
APC 9 Rue de l'Egalité 91150 ETAMPES					
SIRET	80288548300015				
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
9 Rue de l'Egalité 91150 ETAMPES					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées			Plomberie, chauffage, ventilation		
			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
		Bénéfice imposable à 15%	20 369	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15% -					
PV à long terme imposables à 19% -					
Autres PV imposables à 19% -					
PV à long terme imposables à 0% -					
PV exonérées (art. 238 quindecies) -					
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art.44 sexies -					
Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A -					
Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies -					
Zone France Ruralités Revitalisation (FRR) art 44 quindecies A -					
Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies -					
Zone de revitalisation rurale, art.44 quindecies -					
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies -					
Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur art 44 octies A -					
Bassins d'emploi à redynamiser, art 44 duodecies -					
SII cotée -					
Zone de développement prioritaire art 44 septdecies -					
Autres dispositifs -					
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) -					
Plus-values exonérées relevant du taux de 15% -					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.244 quater W -					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou COM, un CI représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F SI L'ENTREPRISE UTILISE UNE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE, COCHEZ LA CASE					
Dans ce cas, nom du logiciel utilisé					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez les informations pour télédéclarer et les notices des liasses fiscales sur www.impots.gouv.fr					
Noms, adresses et téléphones :					
Du professionnel de l'expertise comptable : SAS Cabinet SLA, 56 Rue de Bercy 75012 PARIS, Tel. 01 43 47 17 17					
Du conseil :					
Du CGA ou du viseur conventionné :					
N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur :					
CGA/OMGA			Viseur conventionné		
			Identité du déclarant :		
			Date: 17042025		
			Lieu: ETAMPES		
			Qualité et nom du signataire: Monsieur AFONSO David Olivier, GERANT		
			Signature:		
ECF					
Prestataire					

"Certifié Conforme"

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c	
Montants des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e		
			f		
			g		
			h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
Montants des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)	

J RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

K	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS(en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

RÉMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 0 %, 15 % ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	124 139	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS
---	---

III	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
		Nombre de reçus délivrés

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise APC

Néant * ☐

Adresse de l'entreprise 9 Rue de l'Egalité 91150 ETAMPES

SIRET 8 0 2 8 8 5 4 8 3 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial*						
	Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	28 196	030	27 859	338	2 036
	Immobilisations financières* (1)	040	11 488	042		11 488	8 688
Total I (5)		044	39 684	048	27 859	11 825	10 724
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	248 516	070	248 516	321 849
		Autres* (3)	072	4 138	074	4 138	4 509
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	23 686	086	23 686	4 892
	Charges constatées d'avance*		092	547	094	547	
	Total II		096	276 886	098	276 886	331 251
	Total général (I + II)		110	316 571	112	27 859	288 712
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		120	2 500	2 500	
	Écarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	250	250	
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	162 630	222 014	
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	12 093	12 046	
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	177 472	236 810	
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		166	21 725	22 929	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)	169	39 746	172	89 515	73 607	
	Comptes courants d'associés	173		173		4 393	
	Autres dettes	175		175		4 236	
	Produits constatés d'avance	174		174			
	Total III	176		176	111 239	105 166	
Total général (I + II + III)		180		180	288 712	341 975	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 800	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		APC		Néant * ☐				
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 31 12 2024		Exercice N-1 clos le 31 12 2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210				
	Production vendue { biens services* }	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214				
				217		218		605 866 546 064		
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production stockée*					224				
	Production immobilisée*					226		1 333		
	Subventions d'exploitation reçues					230		1 858 8 355		
Autres produits						232		607 723 555 752		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stock (marchandises)*					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		186 259 188 781		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 3 495 — mobilier :)					242		121 563 113 668		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE* 243)					244		5 554 4 996		
	Rémunérations du personnel*					250		167 151 148 044		
	Charges sociales					252		80 002 73 089		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)					254		1 699 10 483		
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259				262		25 053 1 693		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260								
Total des charges d'exploitation (II)						264		587 280 540 754		
I — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		20 443 14 999		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280				
	Produits exceptionnels (IV)					290		1 800		
	Charges financières (V)					294				
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347				300		5 295 2 233		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D) 348								
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306		3 055 2 520		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310		12 093 12 046		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312		12 093 314		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		3 055		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248				330		5 221		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D) 249				251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	ZFU-TE (art. 44 octies A) 987	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991		342			
France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quaterdecies A)		181	JEI (44, sexies A) 989							
ZRD (44, sexies)		127	ZRR (44 quinquies) 138	Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies) 992						
ZFANG (44 quaterdecies) 345			Investissements et souscriptions outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993						
Dont divers		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643	Créance report en arrière du déficit 346		350				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) 990						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649						
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		20 369 354		
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			356					
		Déficits antérieurs reportables :*	dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		20 369 372				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (Notice BIC RS).

APC (SIREN: 802885483) — 17/04/2025 COGILOG Liasses 25.02
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C
2025Formulaire obligatoire (article 302 Sepués
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : APC

Néant * ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		* Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 648	442		444		446	2 648	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	23 667	462		464		466	23 667	
	Autres immobilisations corporelles	470	1 882	472		474		476	1 882	
Immobilisations financières		480	8 688	482	2 800	484		486	11 488	
TOTAL		490	36 884	492	2 800	494		496	39 684	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 648	532		534		536	2 648	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	21 631	552	1 699	554		556	23 329	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 882	562		564		566	1 882	
TOTAL		570	26 160	572	1 699	574		576	27 859	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	(1)	(2)	(3)	(4)	Court terme *	Long terme				
					(5)	19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : APC

Néant * ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques mat. et outillage	730		735	
Inst générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325			
	dont cotisations facultatives Madelin			381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	16 585
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	76 042
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	51 312
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

APC		Néant * ☐	
Exercice ouvert le :	01012024	et clos le :	31122024
		Durée en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel * :	376	4	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	605 866	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	1 850	
TOTAL 1	106	607 716	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	8	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	8	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	121	186 259	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	104 865	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	25 053	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	316 176	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)	137	291 547	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, reportez un montant à égal à 0 au cadre C du n° 1329-DEF).	117	291 547	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	607 716	Effectifs au sens de la CVAE *
		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	0	
Période de référence	024	01012024	160
			31122024
Date de cessation			186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148, des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C G I)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

8 0 2 8 8 5 4 8 3 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

APC

ADRESSE (voie)

9 Rue de l'Egalité

CODE POSTAL

91150

VILLE

ETAMPES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	2500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

AFONSO

Prénom(s)

DAVID

Nom d'usage

% de détention

80,00

Nb de parts ou actions

2000

Naissance :

Date

01/12/1978

N° Département

91

Commune

BRETIGNY SUR ORGE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

9

Voie

Rue de l'Egalité

Code Postal

91150

Commune

ETAMPES

Pays

FRANCE

Titre (2)

Mme

Nom de famille

AFONSO

Prénom(s)

SOPHIE

Nom d'usage

ESTEVEES

% de détention

20,00

Nb de parts ou actions

500

Naissance :

Date

17/11/1984

N° Département

94

Commune

NEUILLY SUR MARNE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

9

Voie

Rue de l'Egalité

Code Postal

91150

Commune

ETAMPES

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

APC (SIREN: 802885483) — 17/04/2025 COGILOG Liasses 25.02
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

8 0 2 8 8 5 4 8 3 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

APC

ADRESSE (voie)

9 Rue de l'Egalité

CODE POSTAL

91150

VILLE

ETAMPES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

0

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.